



Le métro m2 à Lausanne

## Opportunités et défis pour les années à venir

Le principal enjeu pour le moyen et le long terme sera de permettre au canton de poursuivre son essor d'aujourd'hui, dans la durée. Comme il l'a dit, le Conseil d'Etat se montre positif à cet égard car pour relever les défis à venir il convient de mettre en évidence les opportunités existantes.

### Les opportunités

– *Une confiance et un élan retrouvés.* Comme le Conseil d'Etat l'a exposé ci-dessus, le canton de Vaud s'est ressaisi après des années difficiles. Globalement, il se distingue par son dynamisme. Ses atouts sont enviables, à l'image de ses hautes écoles qui – c'est un fait exceptionnel – offrent une gamme complète de possibilités dans les études et la recherche universitaires, à l'image de son économie diversifiée et innovante, ou encore de sa culture vivante et riche. Le Conseil d'Etat y voit le signe d'une capacité réelle dans ce canton à saisir les opportunités qui s'offrent, à se projeter dans l'avenir et à investir dans des projets judicieux. Fort de ce constat, c'est avec confiance qu'il aborde la législature 2007-2012.

– *Entreprises vaudoises: diversité et goût de l'innovation.* Déjà évoquées, ces caractéristiques sont un gage de croissance. Cette croissance peut être décrite comme qualitative, en ce sens qu'aucun secteur n'en est a priori exclu – en particulier le secteur des services comme celui d'une industrie de pointe en devenir ont un potentiel réel avec de bonnes chances de se montrer tout à fait compétitifs – et que cette croissance devrait s'inscrire harmonieusement dans la perspective du développement durable.

– *Un état d'esprit empreint d'ouverture.* La constance manifestée par la population vaudoise chaque fois que la question de l'ouverture du pays sur l'extérieur est en jeu constitue un atout pour l'avenir car cet état d'esprit réceptif fonde l'image de marque du canton, si importante pour son rayonnement.

– *Capacité d'anticipation et d'action des autorités.* Les autorités politiques ont la volonté et la capacité d'adapter le service public et les infrastructures aux besoins à moyen et long terme; de nombreux projets, réalisés, en cours ou à l'état d'études préliminaires l'attestent. Dans cette perspective, on peut affirmer qu'elles sont en mesure de saisir les oppor-

tunités qui sont profitables au canton, de choisir, concevoir et mettre en œuvre les investissements nécessaires à son développement.

Ces opportunités permettent d'aborder dans de bonnes conditions les défis à venir. Quels sont-ils ?

### Les défis

- L'évolution démographique, puisque la population devrait croître de près de 100'000 habitants d'ici 2020, que ce soit par les flux migratoires ou l'accroissement naturel de la population, ces facteurs variant selon les districts; l'ouest de l'arc lémanique présente le plus fort potentiel d'augmentation. Face à un phénomène attestant le dynamisme cantonal, il s'agira pour les autorités, d'anticiper les effets de cette évolution, notamment dans les secteurs de la santé, du social, de la formation, des transports et d'autres infrastructures.
- L'exposition du tissu économique aux évolutions et aux aléas de l'économie mondiale, vu son fort degré d'intégration. Cette intégration est avant tout, et particulièrement en période de bonne conjoncture, un avantage stratégique; mais il faut se préparer aux retournements de situation. Pour les autorités, il s'agira de rester en permanence attentives aux besoins des entreprises pour pouvoir leur apporter un appui efficace.
- La préparation à une probabilité plus élevée d'événements et de risques dommageables pour le canton, que ceux-ci relèvent des domaines climatiques, environnementaux, économiques, politiques ou plus généralement d'une vie en société qui continuera de se complexifier. Pour les autorités, il s'agira d'accroître à la fois leur capacité d'anticiper les problèmes et leur réactivité sur le court terme (notamment par des procédures de décisions souples, rapides, dictées par l'efficacité et la recherche de solutions économiques).
- La combinaison des facteurs précités est de nature à rendre plus difficile le maintien d'une bonne cohésion sociale au sein du canton. Les autorités doivent se montrer particulièrement vigilantes sur ce point. Certes, le canton possède des atouts indiscutables pour aborder la décennie à venir; il peut espérer se développer harmonieusement. Toute médaille a cependant son revers: cet essor ne profitera pas forcément à tous les groupes qui composent la société. L'un des enjeux consistera à préserver l'accès de chacun à la formation (en particulier à la formation postobligatoire et continue) et au monde du travail. L'harmonie et l'intégration des différentes communautés ne sont par ailleurs jamais acquises. Enfin, les valeurs, normes et comportements que façonne le monde actuel sont aussi porteurs de problèmes: ils favorisent par exemple l'individualisme, la conflictualisation des rapports et une violence diffuse, dont les jeunes sont souvent les victimes et les acteurs; ils entraînent pour certains un vrai risque de marginalisation.

## Lignes directrices de pour 2007-2012

Face à ces défis et compte tenu de ces opportunités, le gouvernement vaudois entend agir au mieux pour servir les intérêts de la communauté vaudoise. Les lignes directrices qu'il s'est données à cet effet visent à favoriser le rayonnement du canton en préservant sa cohésion et dans l'optique d'un développement durable, ce qui suppose:

- *Consolider les atouts du canton pour sa croissance future;*
- *Apporter des réponses aux problèmes sociaux et sociodémographiques;*
- *Poursuivre la réforme du secteur public.*

Il dispose d'une marge de manœuvre réelle pour concrétiser ces lignes directrices par une série de mesures décrites dans la 3<sup>e</sup> partie de ce document (*voir p. 10*). Il relève en passant que, indépendamment des aléas conjoncturels, un autre élément peut réduire dans une certaine mesure cette marge de manœuvre, à savoir de possibles reports de tâches et de charges financières non planifiables qui pourraient incomber au canton à la suite de décisions prises par la Confédération ou au niveau intercantonal.

### Les lignes directrices

#### Consolider les atouts du canton pour sa croissance future

- Donner au secteur de la formation les moyens de son développement; prévoir ou réaliser les équipements pour ce secteur.
- Favoriser le transfert du savoir vers les projets d'entreprises.
- Promouvoir activement à l'extérieur les ressources et le potentiel de l'économie vaudoise.
- Garantir la sécurité de la population et des entreprises.
- Selon les orientations définies dans le Plan directeur cantonal: coordonner et stimuler le développement territorial, prévoir, réaliser ou soutenir les infrastructures nécessaires (notamment: transports et logement), activer les projets d'agglomération.
- Agir en tant que régulateur mais aussi investisseur au titre de la politique énergétique et environnementale, prévoir ou réaliser les équipements nécessaires, en particulier pour parer aux risques et dangers naturels.
- Mettre en valeur l'offre culturelle, composante du rayonnement cantonal.